COMPTE RENDU CSAL DU 16 SEPTEMBRE 2025

Présentation de M. Marc COCCHIO, nouveau directeur adjoint de la DDFIP 66.
En liminaire, le directeur convient que le contexte international et national est préoccupant. Sur le sujet du télétravail et sa volonté de réduire à maximum 2 jours par semaine, 3 sur avis médical, il se rapproche de la DG pour faire le point. Pour le moment, le cadre national de la DGFiP et de l'accord ministériel demeure à 3 jours maximum hors situation médicale. Un bilan national et un autre local sur le télétravail seront présentés à la prochaine FS. Aucune consigne de la direction locale n'a été donnée à la médecin de prévention pour réduire le nombre de jours en télétravail médical.
Pour le mouvement des cadres A, il convient qu'il y a beaucoup d'affectation d'office mais rappelle qu'il est normal que le directeur (ou le CODIR) décide au final. On constate malheureusement que ce nouveau choix d'affectation au profil rend l'exercice des mutations encore plus compliqué.
Il n'y a pas encore d'articulation claire sur la réorganisation du PCE. La mise en place des groupes de travail doit être communiquée en fin de semaine. Le directeur ne souhaite pas de rapprochement avec la BCR dans la restructuration.

Nous sommes passés ensuite à l'ordre du jour.

1. Approbation du PV du 29/04/2025 (pour avis)

PV approuvé à l'unanimité

2. Approbation du PV du CSAL élargi du 16/09/2025 (pour avis)

PV approuvé à l'unanimité

Nous sommes revenus sur les questions restées en suspens :
– précisions sur la présentation du budget. Toujours en attente.
– Pas de visite possible sur Thuir pour le moment. La mairie a annoncé du retard sur le chantier mais pas plus de précision, ni sur la nature ni sur la durée. Le bail n'est toujours pas signé. Le déménagement est repoussé en 2026. Le point sera à faire avec les agents.
– Retour sur l'impact du Wifi installé dans les locaux sur des agents qui déclencheraient de l'électrosensibilité. Demande de reconnaissance en accident du travail en étude.
– La TOIP virtuelle sera présentée lors de la FS du mois de novembre.
– Point sur les places en façade de la Côte Vermeille : un courrier a été adressé au lycée pour prévenir de l'enlèvement des voitures qui seraient stationnées devant les arceaux.

Nous avons également demandé où était le PV du CSAL du 27/05/2025. Il est à la relecture et sera présenté lors de la prochaine instance.

Une demande d’inversion de points à l’ordre du jour est demandée par le directeur : par contrainte de réunion avec le milieu agricole l’après-midi, le directeur du pôle PARGF présente le bilan de la campagne IR. −Il sera question, lors de ces échanges, de la mise en place de dégrèvements sur demande des exploitants agricoles (en accord avec la chambre d’agriculture) impactés par des pertes de fond et de récoltes suite aux épisodes climatiques−.

9. PARGF : bilan de la campagne d'impôt sur le revenu (pour information)

Pour la direction, la campagne s’est déroulée de façon fluide, sans grosse nouveauté fiscale et donc assez simple a géré. La note départementale est sortie assez rapidement, juste avant le début de la campagne IR.
Nous avons précisé que la campagne a été longue (sur 2 mois). De plus, des difficultés sur la date de livraison et la quantité des brochures papiers ont été recensées. La DG souhaite baisser davantage ces dotations. Dernièrement, un recensement a été fait par la direction pour la prochaine campagne 2026. En espérant que les collègues n’aient pas besoin de réimprimer la brochure, faute de moyens...
Le directeur du pôle s’est rendu sur les sites de Saillagouse et de Prades afin de voir comment se passait le démarrage de cette campagne (« pour prendre la température »).

On constate une baisse de la réception physique de 17 % en moyenne, qui s’explique par la réduction du nombre de journées (enfin plutôt de matinées) d’ouvertures au public. Il est fort probable qu’un certain nombre de contribuables se soient « cassés les dents » devant une grille fermée…
À l’inverse, l’accueil dans les EFS (Établissement France Service) ont connu une petite hausse mais pas équivalente à la baisse d’accueil physique dans les services.
À noter qu’une convention avec la Mission Locale Jeune a été passée, permettant aux jeunes de déposer leur 1re déclaration de revenus, notamment en vu de leur débloquer diverses aides. Ce partenariat a pour but de traiter leur demande en priorité et de former les agents de cet organisme pour plus d’efficacité.

L’accueil téléphonique est plus ou moins difficilement quantifiable puisque la TOIP n’est toujours pas mise en place (excepté au SIP de Rivesaltes). Des solutions sont en cours de développement dans le département pour généraliser cet outil.
La participation au renfort national d’assistance est qualifiée d’excellente puisque le 66 réalise un taux de prise en charge de 97,13 % (moyenne nationale =70,79 %).
Il est dommage que ce temps de travail ne puisse pas être consacré à l’accueil des usagers de notre propre département… Nous avons rappelé notre opposition à ce dispositif qui consiste à renforcer un service créé en supprimant des emplois dans les SIP. Schizophrénie, quand tu nous tiens !!

Pour la BALF, la tendance est à la baisse, ce qui est en adéquation avec la volonté de la DGFIP de privilégier les canaux d’accueils disponibles.
Le volume des e-contacts dans les SIP est en légère diminution (14 652 en 2025 contre 15 116 en 2024, soit une baisse de 2,5 %). À contrario, le SDIF voit son nombre d’e-contacts fortement augmenter (3563 en 2025 contre 1391 en 2024). L’explication est à trouver dans la qualité des nouvelles applications mises en service (GMBI et SURF)…

Bilan de la saisie des déclarations : le nombre de déclaration papier saisies est en baisse constante : 26 142 en 2025, 30 113 en 2024 et 33 597 en 2023.
Le nombre de déclarations internet avec retraitement est de 7041 en 2025 contre 9971 en 2024, soit une baisse de 29,4 %.

À noter : La direction remercie les agents impliqués dans le déroulement de cette campagne. Ils ont assuré des accueils physique, téléphonique et par messagerie de qualité.
C'est suffisamment rare pour être souligné.

3. PPR : bilan des entretiens professionnels (pour information)

Sur un effectif de 620 personnes, 529 ont été évalués. 80 sont hors dispositif (arrêt maladie / détachements / ALD syndicaux / Directeur et directeur adjoint…). Seuls 5 recours auprès de l'Autorité Hiérarchique ont été déposés. Ils ont tous obtenu une admission totale, aucun recours en CAPN. Le bilan est donc plutôt positif.
Cependant, ce nombre bas de recours reflète-t-il une réalité ? Tout irait bien dans le monde merveilleux de l'évaluation professionnelle ? Malheureusement non…
Les procédures de recours sont devenus plus compliquées et n'incitent pas certains collègues à faire la démarche. De plus, la peur d'une incidence sur la carrière (LA, mobilité, relations dégradées avec la hiérarchie) reste tenace et non justifiée. Nous encourageons l'ensemble des collègues à faire appel dès lors que leur évaluation ne représente pas leur manière de servir ou lorsqu'elle est dégradée.

4. PPR : bilan campagne apprentis 2024 et recrutement 2025 (pour information)

Cette année, 1003 apprentis ont été recrutés sur le plan national. Plusieurs mesures ont été mises en place (livret accueil / guide pour les maîtres d'apprentissage / allocation de 500 € par an pour ces derniers…).
Cette allocation nous interpelle. Le maître d'apprentissage identifié est souvent le chef de service alors qu'au quotidien, ce sont majoritairement les agents qui forment les apprentis. De la vigilance donc.
Dans les PO pour 2025, 2 apprentis : 1 dans le domaine de l'administration publique positionné au domaine et 1 électricien positionné au BIL.
Pour la direction, les apprentis font partie du domaine de l'attractivité à la DGFIP.
Pour Solidaires, il s'agit plutôt d'une utilisation de main d'œuvre bon marché de par les missions qui leur sont confiées, même si le bilan est majoritairement positif pour les apprentis.

5. PPR : bilan mouvement local (pour information)

En interne, 46 demandes (9 A, 26 B, 11 C). 78 % de A satisfaits, 70 % pour les B et 73 % pour les C.

Pour les arrivées extérieures, le bilan est plus négatif pour les A, dû notamment à la mise en place du recrutement au choix. Sur 8 demandes, 5 ont eu une affectation d office. Pour les B, 86 % de satisfaction et 100 % pour les C.
Les affectations sur des postes au choix restreignent les possibilités de mobilité au profil recherché. Ce système est contre-productif pour tous. Pour l'année prochaine, revenir au

système précédent devrait être envisagé. Sinon, à minima, il faudrait que les collègues en externe puissent avoir la liste des postes vacants actualisés après le mouvement interne.

6. PPR : résidences administratives des EDR (pour information)

Le nombre des EDR de notre département s'élève (seulement) à 10 agents (8 B et 2 C). Une résidence administrative doit leur être attribuée, notamment pour le calcul de leur frais et indemnités de déplacement et également pour déterminer la gestion sur SIRHIUS.
La résidence administrative est désignée en fonction de la résidence familiale, c'est-à-dire le site le plus proche du domicile de l'agent.
La liste des résidences administratives proposée est conforme au positionnement géographique.
À noter qu'il est prévu, selon la Directrice du PPR (Pôle Pilotage et Ressources), d'engager des actions de formation pour que les EDR aient au moins deux spécialités, et ainsi élargir leurs champs d'actions.
Nous déplorons que l'équipe EDR soit si réduite, car elle ne permet plus de soulager TOUS les services comme elle pouvait le faire à l'origine.

7. PARGP : suppression du numéraire à la TH PERPIGNAN (pour information)

Depuis le 1er septembre 2025, il n'y a plus de paiement ou dépôt en numéraire à la trésorerie hospitalière de Perpignan. En plus des paiements en espèce, la trésorerie gérait aussi les dépôts d'objets de valeur. La gestion des dépôts employait au moins 1 personne à temps plein mais du travail attend la trésorerie avec la création prochaine d'une importante unité d'oncologie (très gros marchés publics à venir). Après plusieurs demandes de la Direction, une régie a été créée au sein de l'hôpital. La trésorerie ne fera donc plus que le contrôle de la régie mais l'accueil se fera toujours sur les mêmes plages horaires pour les paiements en CB et chèques.
Solidaires Finances Publiques ne peut que déplorer, encore une fois, que tout soit présenté après la date d'effet !
Nous avons insisté auprès de la Direction pour qu'elle s'assure qu'il n'y ait pas de difficultés.
Le numéraire devrait être aussi supprimé à la trésorerie d'Elne, peut-être en 2026 selon la Direction.

8. PARGP : modification de l'ouverture de l'accueil téléphonique dans les SGC

Ce point est annulé car déjà présenté.

10. PECR : présentation de la phase test des indicateurs du recouvrement forcé

2 nouveaux indicateurs du recouvrement forcé vont être expérimentés. Cela ne changera pas grand-chose au mode de fonctionnement. Pendant la phase d'expérimentation, la Direction va suivre les anciens et nouveaux indicateurs. La principale nouveauté réside dans un contrôle plus large sur les durées.
Le directeur nous a annoncé l'actualisation des protocoles peut-être pour l'an prochain. À suivre…

11. Questions diverses

> Demande de paramétrage de SIRHIUS lors du déploiement du protocole canicule. Les manipulations de régularisation sont chronophages et cela permettrait d'optimiser la gestion durant cette période. L'application ne semble pas programmable en ce sens. La direction se rapproche des services compétents.

> Une société de désinsectisation est intervenue sur le site de la Côte Vermeille. Des blattes en seraient la cause. La direction n'a aucune info sur ce sujet.

> Point de situation sur une demande de prime de restructuration suite au dernier volet emploi. La direction attend la réponse de la DG.

> Il n'y aura pas de primes pour la gestion des appels téléphoniques sur le SGC Perpignan et plus particulièrement sur le pôle amende. Ces primes spécifiques ne sont attribuées qu'aux agents travaillant dans des centres de contact. De plus, les contractuels sont exclus du dispositif. La détermination de leur revenu est spécifiée dans leur contrat et exclue toute sujétion particulière.

> Le président du CDAS (Comité Départemental de l'Action Social) sera le nouveau directeur adjoint de la DDFIP 66.

Vos représentants au CSAL :
Titulaires : Franck Humbert, Vincent Paumard, Valérie Joanchicoy, Denis Corratger.
Suppléants : Fabien Robach, Christine Mirroir, Véronique Bègue, Hélène Rieubernet.